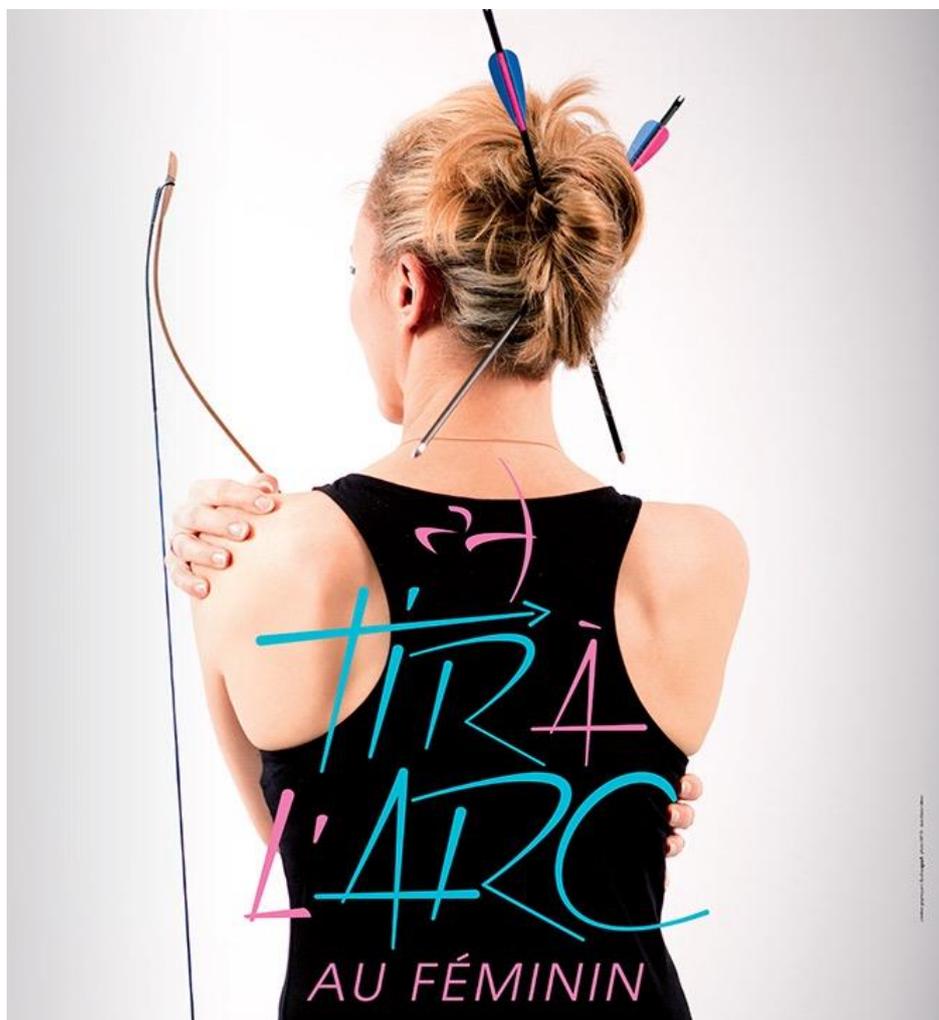




« *RESOLUMENT FEMININ...* »



ACTION REGIONALE

POUR ENCOURAGER ET DEVELOPPER LE SPORT AU FEMININ

ET LE TIR EN EQUIPE

PRESENTATION :

- Tir en équipe composée de 3 ou 4 dames d'un même club ou d'un même département
- Avec la même arme.

- 3 manches imposées :
 - o 1 manche en Tir Salle
 - o 1 manche en Tir Fédéral
 - o 1 manche en Tir Fita

- Catégories : cadette à SVD,
- Durée annuelle se situant entre 2 assemblées générales de la ligue MP,
- Armes : arc classique et arc à poulies.

REGLEMENT :

- Les compétitions –supports pour ces 3 manches seront laissées aux choix de l'équipe pour gérer les disponibilités de chacune,
- Inscription de l'équipe de 3 ou 4 compétitrices au niveau de la ligue en début de saison sans modification possible sur les 3 manches,
- Déposer l'équipe au greffe avant le début de la compétition choisie,
- Même départ pour l'équipe,
- **Dans le cas d'une équipe constituée de 4 dames seuls les 3 meilleurs scores de l'équipe seront pris en compte sur « le coupon de scores »,**
- Le classement sera effectué sur le cumul des scores de l'équipe réalisés sur les 3 manches,
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées selon les meilleurs scores du **Fita** puis du Fédéral et du tir Salle,
- Les résultats seront transmis à la ligue au moyen d'un « *coupon de scores* » adressé à la commission sportive de la ligue (obligatoirement daté et signé par l'arbitre responsable du concours),
- Les engagements seront à la charge de l'équipe (club ou CD)

Les 2 équipes gagnantes (une équipe arc classique et une équipe arc à poulies) seront invitées au déjeuner à l'Assemblée Générale de Ligue et recevront les récompenses qui leur seront réservées (valeur de 180 € pour chaque équipe)

Note importante :

*Une concurrente inscrite en **D1, D2, DNAP** ne sera pas retenue par la ligue lors des inscriptions.*

" RESOLUMENT FEMININ "

COUPON D'INSCRIPTION pour UNE EQUIPE composée de 3 ou 4 Féminines avec la même arme

selon règlement établi par la commission sportive

valable pour une année

Nom et Prénom	N° Licence	Arme	Club	Catégorie	Surclassement	validation

Coupon à envoyer à la **Commission sportive de la Ligue Midi Pyrénées** pour validation avant le début de l'action.

Joseph LAMOTHE 331 rue Jean Ségala 46000 CAHORS josephelamoth@gmail.com

" RESOLUMENT FEMININ "

COUPON d' ENREGISTREMENT DES SCORES d'une **EQUIPE de 3 ou 4 concurrentes**

CLUB :

Dans le cas d'une équipe inter-clubs indiquer les clubs concernés.

NOM du (ou des) PRESIDENTS :

Type de compétition - support de la manche :

entourer le type de concours

FITA

FEDERAL

SALLE

Date et lieu de la compétition:

Club organisateur :

Nom et Prénom	Club	Catégorie / arme	N° Licence	Score
Total des 3 meilleurs scores de l'équipe				

Nom et Prénom de l'Arbitre responsable de la compétition :

Date et signature

Coupon à renvoyer impérativement à : **Commission sportive de la ligue Midi Pyrénées de Tir à l'Arc**

Joseph LAMOTHE 331 rue Jean Ségala 46000 CAHORS josephelamoth@gmail.com